



PIERRE-CHATEL

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'EAU POTABLE

1. Identification du propriétaire :

- Nom :
- Prénom :
- N° de Tel :

2. Type de raccordement demandé :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Villa | <input type="checkbox"/> Commerce |
| <input type="checkbox"/> Nombre de logements | <input type="checkbox"/> Bâtiment Agricole |
| <input type="checkbox"/> Lotissement | <input type="checkbox"/> Autres |

3. Situation :

- Adresse :

- Cadastre :
 - Section :
 - N° de la parcelle :

- N° du Permis de Construire :

Attention : Le regard du compteur sera positionné en limite de propriété, devra être accessible et devra être protégé par vos soins pour éviter le gel (installé dans un regard mesurant intérieurement au minimum 0,60 m x 0,60 m, profondeur 0,80 m si possible, fermé par un couvercle en fonte ou en béton, avec possibilité d'isolation thermique).
Compte tenu que les frais d'accès au service d'eau potable sont à la charge du futur abonné, la somme de 600 € vous sera donc demandée (Titre de recette adressé par voie postale).

4. Remarques éventuelles :

Date :
Signature :